

9 Suivi et évaluation de la mobilisation des bois

9.1 Cadre conventionnel

Sous programme 1 : Offrir un lieu de concertation permanente

9.2 Contexte général :

Le contexte d'après tempête, a mis en avant des problèmes de mévente important des bois proposés à la vente par l'ONF.

Par ailleurs, les entreprises d'exploitation forestière sont, dans le contexte économique actuel, de plus en plus contraintes à des gains de productivité. A cette situation viennent parfois s'ajouter des difficultés pour trouver de la main d'œuvre qualifiée pour les travaux d'abattage. Ceci contraint les entreprises à s'équiper de machines d'exploitation forestière au risque de voir des emplois ruraux disparaître.

9.3 Contexte régional :

Depuis la tempête de 99, on a pu observer lors des ventes qui ont suivies, l'importance grandissante des taux d'invendus dans la région. Ce taux d'invendus est lié à de très nombreux facteurs qu'il est difficile d'aborder au premier abord. De ce fait, l'analyse systématique et suivie des lots, ainsi que la concertation entre les différents acteurs (propriétaires, gestionnaires, exploitants forestiers) pourra contribuer à l'inversion de cette tendance.

Les caractéristiques des forêts de montagne et méditerranéenne ne semblent pas propices au premier abord à la mécanisation de l'abattage (relief difficile, période d'intervention limitée : climat, incendies de forêt...).

Toutefois l'acquisition récente de plusieurs abatteuses par des entreprises de la région, ayant parfois été soutenues financièrement, marque la volonté des exploitants forestiers d'évoluer dans leur organisation. Ce changement ne peut s'opérer sans répercussions d'ordre financier ou technique au niveau de la gestion forestière et de la mobilisation des bois. La démarche d'équipement en câble de débardage est également une nouveauté qui s'est concrétisée pour la première fois dans les Alpes Maritimes.

9.4 Objectifs :

1. Analyser les ventes afin d'appréhender de manière concertée et consensuelle les causes de mévente, afin de pouvoir y remédier par la suite
2. Suivre les techniques d'exploitation et de débardage afin d'analyser l'opportunité de la mécanisation dans une perspective de modernisation des entreprises et surtout d'accroissement de la mobilisation des bois qui actuellement représente moins du tiers de la production biologique.

9.5 Déroulement et résultats obtenus :

1. Analyser les ventes :

Cette phase passe par la participation aux ventes publiques de la forêt publique et de la forêt privée, puis par l'analyse de la vente en fonction de plusieurs critères. Le résultat de cette analyse est restitué aux Communes forestières, et sert de support lors de la réunion d'analyse.

Dans un second temps, il s'agit de développer les réunions post vente réunissant propriétaires, gestionnaires et acheteurs au cours desquelles les problèmes relatifs à la mévente de certains lots sont identifiés et des solutions cherchées et mise en œuvre quand cela est possible.

Résultat : Peu de résultat actuellement visible, si l'on occulte l'amélioration des relations ONF/Communes Forestières/Exploitants forestiers mais cette expérience constitue une première dont on espère la généralisation et à terme la baisse du taux d'invendus.

2. Suivi des techniques d'exploitation :

- Chantiers d'abattage mécanisé :
 - Réalisation de relevés chronométrés permettant :
 - o de déterminer le rendement de ce type de machine par type de peuplement en identifiant, les principaux handicaps rencontrés ;
 - o de mettre en évidence l'importance du marquage des éclaircies en prévision d'un abattage mécanisé ;
 - o d'évaluer, au regard du déplacement à effectuer, l'opportunité que présente cette opération pour la mobilisation supplémentaire de petites coupes qui ne le seraient pas dans le cadre d'une exploitation manuelle ;
 - o d'évaluer la réduction de main d'œuvre qu'entraîne l'acquisition d'une machine au regard de la ressource supplémentaire mobilisée ;
 - o d'estimer les conséquences de l'abattage mécanisé sur l'amélioration du tri des produits
 - Synthèse et analyse de ces relevés pour répondre aux problématiques ci-dessus, et plus généralement identifier quels sont les facteurs limitant l'exploitation mécanisée, l'intérêt que présente ce mode d'exploitation pour une mobilisation supplémentaire, et le cas échéant les facteurs limitant auxquels on peut remédier.
 - Présentation des premiers résultats aux financeurs lors du GTR du 29 avril 2003.

La suite à donner à cette action est l'ouverture d'un débat qui permette d'identifier les voies d'amélioration favorisant ce type d'exploitation.

- Chantiers de débardage par câble :
 - Réalisation de relevés chronométrés permettant :
 - o de déterminer le rendement de ce type de machine par type de peuplement en identifiant les principaux handicaps rencontrés ;
 - o de déterminer en quoi cette technique permettrait d'accroître la mobilisation des bois de montagne ;
 - o d'évaluer l'impact environnemental de cette technique.
 - Analyse et synthèse des premiers résultats :

Les faibles volumes débardés par câble jusqu'à présent (problèmes mécaniques de la machine...) n'ont pas permis de terminer le suivi et l'analyse de manière à tirer des conclusions fiables. Il est prévu que l'analyse soit poursuivie dès lors que des bois seront à nouveau débardés suivant ce mode.

Résultat : Démonstration de la réelle opportunité de l'abattage mécanisé, dont les principaux facteurs limitants sont la caractéristique des arbres abattus (branchaison) et l'intensité du marquage de la coupe. Concernant le débardage par câble mât, il n'est pas actuellement possible de tirer des conclusions significatives.